Particuliers

Calculer le coût du certificat d'immatriculation (ex-carte grise) (Simulateur)

Accéder au Simulateur (https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/cout-certificat-immatriculation)

La délivrance d'un certificat d'immatriculation (ex-carte grise) est soumise au paiement de 4 taxes et d'une redevance.

Pour effectuer la simulation, vous aurez besoin du certificat d'immatriculation du véhicule s'il est déjà immatriculé.

- Carte grise (certificat d'immatriculation) (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=N367)
- Taxes diverses (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=N22250)